

Ni plaidoyer, ni état d'âme, cette chronique est rédigée pour favoriser la concertation, pas facile dans une mission qui s'accompagne du pouvoir de notation, même si ce dernier n'a guère d'incidence sur la carrière des collègues.

Pas facile non plus puisque, comme je l'ai lu récemment, de nombreux animateurs et professeurs d'éducation culturelle ne perdent jamais une occasion de "réaffirmer leur opposition au principe de l'inspection quelle que soit la forme que revêt la dite inspection".

On vous dit bien, au hasard d'un tête à tête le plus souvent cordial, que l'inspection, c'est "une façon de parler de son travail avec quelqu'un venu d'ailleurs", que c'est "la possibilité d'échanger à propos d'un métier où l'on se sent bien seul", que "l'inspection favorise la circulation de l'information"...mais cela dit, on est contre.

Et cependant, si l'inspection servait à quelque chose ? Si cette mission de commis-voyageur, fort contraignante pour ceux qui l'exercent, se justifiait ? Si elle permettait par exemple de RENDRE COMPTE et d'INFORMER, sans démagogie et sans fausse modestie, du déroulement de l'expérience "éducation socio-culturelle" au sein de l'enseignement agricole ? 230 postes budgétaires lâchés dans

une structure aussi "classique" dans ses rouages, au service d'objectifs ambitieux, et quelque peu flous au départ, cela mérite un "suivi", pour ne pas dire, puisque nous sommes des fonctionnaires payés par la collectivité, un contrôle.

Depuis 12 ans engagé dans l'opération (avant que les statuts n'existent, pour la petite histoire), je n'ai jamais admis que l'on se permette de juger l'éducation socio-culturelle et ses personnels à travers les clichés éculés qu'utilisent encore aujourd'hui ses détracteurs. C'est sans doute pour cette raison que je demeure très profondément attaché au principe de l'inspection (1). Elle est le garant du fonctionnement du système, le recours contre l'interprétation des textes au détriment des élèves ; elle représente un lien avec les Instituts de Dijon. La vision d'ensemble qu'elle permet peut procurer l'occasion de ré-ajustements devenus nécessaires, mais difficiles à promouvoir sans son intervention.

(1) Je précise pour les gens goguenards qui se disent "en voilà un qui est bien placé pour défendre la mission d'inspection" qu'en 1978 - et cela risque de durer - cette mission ne s'accompagne d'aucun avantage indiciaire, et que la prime entraînée par la résidence administrative à Paris, est bien dérisoire en comparaison du rythme essoufflant du travail effectué.

Je prendrai deux exemples de ces réajustements pour nous faire comprendre :

1) Le travail d'équipe en animation :

Depuis quelques années, les complexes et les ensembles se multiplient. On assiste à la mise en commun de moyens. Il doit bien y avoir aujourd'hui 80 de nos collègues qui travaillent en duo, ou même en trio auprès d'un même public. Partout où cela est possible -il existe en effet des incompatibilités d'humeur regrettables, mais tenaces - l'inspection préconise l'aménagement de l'emploi du temps pour que soit pratiquée, au service des élèves, une politique d'utilisation des compétences de chacun des membres de l'équipe d'animation. Cela suppose un temps de coordination hebdomadaire, une élaboration collective des progressions, une intervention à la demande dans telle ou telle classe. Rien ne s'oppose à cette formule, si ce n'est l'inertie et la force de l'habitude. Il est en effet plus facile de continuer à travailler seul, que d'aménager son service pour que les élèves profitent de la présence de deux animateurs, donc cotoyent deux tempéraments et découvrent les aptitudes de chacun. L'expérience montre que, sans intervention -conseil de l'inspection pédagogique- les emplois du temps figent chaque personne dans son rapport avec une partie de l'effectif, n'offrant aucune possibilité de prestations avec l'autre partie de l'effectif.

2) L'éducation socio-culturelle dans les classes terminales :

Pour avoir vécu l'heure hebdomadaire d'éducation socio-culturelle, bien délicate à organiser à l'approche de l'examen dans ces classes, j'ai regretté longtemps qu'un

ajustement ne soit pas réalisable rapidement pour rendre une certaine crédibilité aux interventions des animateurs en Terminale.

Plusieurs groupes de travail ayant, tant en cycle court qu'en cycle long, soulevés cette question, des expériences de regroupements horaires (demi-journée mensuelle, mini-session trimestrielle) ont été mises en place avec l'accord de l'inspection. Elles se sont avérées très positives partout où des créneaux sérieux avaient été dégagés, et là où les méthodes utilisées tenaient compte du niveau des groupes. La prochaine circulaire -qui tarde, il est vrai- précise clairement que désormais, il est possible d'innover dans ces classes. Mais sans attendre, l'inspection pédagogique a encouragé plusieurs établissements à mettre à l'essai de telles formules, jouant là sa mission d'incitation.

Autre exemple, pris dans le domaine de l'action culturelle celui-là. Depuis quelques années, c'est l'Inspecteur Pédagogique National de l'éducation socio-culturelle qui représente la D.G.E.R. au Comité interministériel du F.I.C. De 1971 à 1977, 93 lycées et collèges ont bénéficié de dossiers F.I.C. En 1978, 95 établissements auront été associés à des opérations F.I.C. Une telle coordination mérite d'être soulignée quand on connaît l'extrême difficulté qui se manifeste dans la plupart des établissements en matière d'extériorisation culturelle (coût élevé des interventions, décentralisation encore balbutiante des principaux partenaires de l'action culturelle vers le milieu rural).

Cela dit, il est bien vrai que l'inspection dérange. Elle procure néanmoins une occasion de mettre par écrit l'essentiel du travail fourni auprès des élèves, d'en parler longuement ; on découvre alors quelquefois le

véritable sens d'une action, on met le doigt sur ses propres manques, bref, on se livre à une analyse de sa situation professionnelle sans que les habituelles oppositions surgissent. Et même s'il y a risque de se faire remettre en question, n'est-ce pas indispensable dans une profession qui se cherche encore, et dans la pratique de laquelle il faut bien introduire une certaine dose de rigueur ?